



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

02 juillet 2019

L'Autorité des marchés financiers publie sa cartographie des risques et des marchés 2019

Correction des marchés et endettement élevé sont les deux principales vulnérabilités de l'édition 2019 marquée par le ralentissement économique, les incertitudes géopolitiques, et l'environnement de taux d'intérêt très bas. La transformation du secteur financier en Europe, synonyme d'éventuelles pressions sur les coûts et profitabilité des acteurs, constitue un troisième risque. Ce changement d'environnement engendre des vulnérabilités : fragmentation des marchés, difficultés de supervision et concurrence réglementaire.

A l'instar des cartographies précédentes, le risque de correction des marchés en Europe et aux Etats-Unis reste aujourd'hui encore le risque le plus important. La valorisation des actifs financiers se situe toujours à des niveaux très importants. Sur les marchés actions, l'alerte a été donnée fin 2018 avec une baisse de 12 % du S&P 500 ainsi qu'un recul de 14 % pour le CAC 40. Le risque d'insolvabilité des acteurs endettés s'avère être une deuxième source de vulnérabilité illustrée par la forte progression de la finance à effet de levier qui se fonde sur des sous-jacents de moindre qualité et expose les investisseurs à des risques accrus avec, par exemple, des volumes élevés d'obligations spéculatives (high yield) ou l'essor des obligations structurées adossées à des emprunts. La recherche de rendement s'accompagne d'un emballement des fonds de financement privé, ou des fonds immobiliers (une exception alors que 2018 s'est soldé par une baisse historique des encours de la gestion d'actifs). La vigilance des épargnants doit être de mise dans un contexte favorable où ils peuvent subir des offres irréalistes voire de pures arnaques.

Concernant le fonctionnement des infrastructures de marché et post-marché, l'AMF constate les difficultés à atteindre certains objectifs initiaux de MIF 2 comme le rapatriement des volumes négociés de gré à gré vers des plates-formes qui sont soumises plus largement aux obligations de transparence pré-négociation sur les ordres à l'achat et à la vente. De plus, le fonctionnement des marchés réglementés connaît un renforcement de la concentration des transactions au fixing de clôture sur Euronext (40 % des volumes échangés). Les vulnérabilités associées aux marchés des dérivés de gré à gré continuent de diminuer avec la fin du déploiement des mesures prises post-crise mais de nouveaux risques sont identifiés, telle que la difficulté à faire émerger une réelle supervision européenne pour les chambres de compensation ou le délai d'adoption d'un régime de résolution européen pour ces acteurs cruciaux.

Enfin, le Brexit comporte de nombreuses incertitudes, synonyme de risques : la supervision future des acteurs qui ont été amenés à relocaliser leurs activités dans différentes juridictions, les difficultés de mise en œuvre pratique de l'obligation de négociation sur plates-formes ou encore la nécessité d'adopter dans des délais plus courts un régime de résolution européen des chambres de compensation.

A plus long-terme, le manque de coopération politique internationale pourrait aboutir à une concurrence réglementaire et à une dégradation de la supervision. L'AMF constate également que les politiques monétaires ultra accommodantes présentent des effets indésirables que les politiques macro-prudentielles doivent contenir (excès d'endettement, exubérance des prix d'actifs).

 Cartographie des risques 2019

À propos de l'AMF

Autorité publique indépendante, l'AMF est chargée de veiller à la protection de l'épargne investie en produits financiers, à l'information des investisseurs et au bon fonctionnement des marchés. Visitez notre site <https://www.amf-france.org>

Contact presse :

Direction de la communication de l'AMF - Sandrine Levallois - Tél : +33 (0)1 5345 6081 ou +33 (0)1 5345 6028

En savoir plus

[↘ Cartographie 2019 des marchés et des risques](#)

Cartographie 2019 des marchés et des risques - Conférence de presse du 2 juillet

[↘ 2019](#)

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

COMMUNIQUÉ AMF

RISQUES ET TENDANCES

05 juillet 2021

L'Autorité des marchés financiers publie sa cartographie des marchés et des risques 2021



SUPPORT PRESSE

RISQUES ET TENDANCES

05 juillet 2021

Cartographie 2021 des marchés et des risques - Conférence de presse



COMMUNIQUÉ AMF

RISQUES ET TENDANCES

02 juillet 2020

L'Autorité des marchés financiers publie sa cartographie 2020 des marchés et des risques



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02